

ABONNEMENT.

Saumur: En an. . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 9 Poste: En an. . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 30 c. Réclames. . . . . 30 Faits divers. . . . . 75 RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 JANVIER 1884.

Chronique générale.

Le fringant ministre de l'intérieur n'aurait-il plus voix au chapitre? Une grave modification — la plus grave de toutes, si nous en jugeons par l'émotion de toute la presse — se produit, et le jeune et beau Waldeck songe aux vacances, rêve des dunes bretonnes! On prétend même que le studieux ministre aurait fait commencer le déménagement de ses livres de chevet. Il est question de pourvoir le ministère de l'intérieur, à la veille des élections générales, d'un titulaire « plus énergique et plus actif. »

Les dernières informations confirment la démission du vice-amiral Peyron. On lui donne pour successeur l'amiral Jaurès. Décidément c'est la débâcle ministérielle.

Les débats parlementaires ne commenceront certainement pas avant le lundi 26 janvier. Toutefois il est probable que le cabinet sera interpellé dès l'ouverture légale de la session, le second mardi de janvier, sur les motifs du remaniement qu'il a subi dans l'intersession.

Il semble, en effet, et M. Edouard Lockroy l'affirme carrément, qu'on s'est arrangé pour que ni le pays ni la Chambre ne puissent rien connaître de la cuisine gouvernementale. Dès que les députés ne sont plus là, on constate un déchirement ministériel dans ce ministère si uni la veille! Où est le contrôle des Chambres? Que devient le régime parlementaire? se demande tristement le député républicain. Hélas! il y a longtemps que notre pays devrait se demander ce que devient notre prospérité, notre grandeur, notre avenir national, entre les mains du parti républicain.

ENTERREMENT DE M<sup>me</sup> MICHEL.

Près de 2,000 personnes étaient réunies devant la maison.

On remarquait MM. Henri Rochefort, Clémenceau, Lissagaray, Courmet, Humbert, Joffrin, les compagnons Martinet-Leboucher, etc., l'inspecteur divisionnaire Gaillot, l'officier de paix Florentin. Trois bannières rouges étaient déployées.

Au cri de: Vive la Révolution! le corbillard tendu de rouge se met en marche.

Sur la route, la foule se grossit un peu derrière le char mortuaire.

La police veut intervenir pour enlever les bannières rouges. MM. Rochefort et Lissagaray font valoir que ces bannières sont des emblèmes de sociétés et ne sont pas des drapeaux.

M. Gaillot accepte cette distinction, et le conflit qu'on avait pu craindre un instant est évité.

Tout le long de la route, des cris de « Vive la Commune! Vive la Révolution sociale! » ont été poussés par les assistants.

Le parcours imposé par la préfecture était les boulevards de ronde, dont les postes-casernes étaient bondés de gardiens de la paix.

Le convoi à l'entrée du cimetière a été salué par des cris: Amnistie! amnistie!

M. Rochefort et quatre autres orateurs ont pris la parole sur la tombe.

M<sup>me</sup> Louise Michel a été conduite avant-hier soir à Saint-Lazare, où elle séjournera jusqu'à ce que le conseil des ministres ait statué sur son sort.

UN FAUX DE 172 MILLIONS.

Le Journal du Loiret garantit l'exactitude de cette anecdote intéressante:

« Un sénateur qui a étudié avec autant de soin que de compétence le budget de 1885, a dit: « Il y a dans ce budget un faux de 172 millions... »

» Comme on le priait d'expliquer sa pensée, il a répondu:

« J'ai compté toutes les sommes qui ne sont pas énoncées dans ce budget, depuis celle qui manque à la caisse des écoles jusqu'à celle qui est allouée pour l'expédition du Tonkin, et j'ai constaté que ces sommes s'élevaient à un total de 172 millions. D'avance, sans calculer autre chose, on peut affirmer qu'il y a un déficit de 172 millions dans le budget de 1885. On dissimule au public, parmi les évaluations du budget, une somme de 172 millions dont le gouvernement aura besoin et dont il se servira. C'est ce que j'appelle un faux en matière de budget. »

Nous ne voyons pas en effet quel autre mot pourrait s'appliquer à la manœuvre déloyale du gouvernement.

LES BONNETEURS DU MINISTÈRE.

On sait que M. Jules Ferry, en un jour de franchise, déclara, devant les membres de la commission du budget, qu'on attendrait que les élections fussent faites pour proposer les impôts nouveaux. Il a depuis, comme il a pu, démenti avec embarras ce propos imprudent. Dans la Ligue, M. Andrieux, qui fut l'un des auditeurs de l'aveu maladroît du chef de cabinet, dénonce la manière dont on entend jouer la partie et, surtout, jouer le public:

« M. Tirard, ministre des finances, déposera en février prochain un budget dans lequel on ne trouvera pas trace d'impôts nouveaux.

» Le gouvernement en profitera pour crier aux électeurs: « Vous voyez combien l'opposition avait tort de vous affirmer que vous alliez payer davantage. On vous a trompés. »

» Bien entendu, le budget ne sera pas discuté dans la session ordinaire, et les élections générales seront anticipées. La Chambre laissera donc à son héritière le soin de voter la loi de dépense.

» Alors M. Tirard reprendrait son budget en sous-œuvre et y apporterait une légère modification: l'énoncé et la quotité des taxes nouvelles. »

Maintenant que les contribuables sont avertis, ils ne se laisseront pas prendre au piège grossier qui leur est tendu.

LE POIREAU NATIONAL.

Au milieu de la pluie de décorations qui tombait ces jours-ci sur tant de boutonnières républicaines, nous avons remarqué une bonne fournée de décorés du Mérite agricole. Ils sont 65, tous inconnus, sauf un: un sénateur.

Ce sénateur est M. Foucher de Careil, on l'a décoré comme agriculteur, dit spirituellement la Patrie, parce qu'il est ambassadeur à Vienne, à moins qu'on ne l'ait fait ambassadeur parce qu'il est censé s'être occupé d'agriculture. Au fond, il s'y entend comme M. Méline et Tirard, célèbres tous les deux pour leurs doctrines nouvelles sur l'art de ramer les choux. Par exemple, si M. Foucher de Careil ne sait rien des choses agricoles, en revanche, il n'ignore pas que les agriculteurs n'aiment guère la République: il a même fait des efforts pour les convertir, et c'est ce qui lui vaut l'insigne honneur d'avoir désormais, sur son habit d'ambassadeur, la grande carotte républicaine.

Son nom fait bien à la tête de la liste des victimes de M. Méline, où l'on voit des vétérinaires, des chefs de bureau et même, comme on disait chez M. Grévy, du temps de Duhamel: des dames.

Qui oserait prétendre encore que la République ne fait rien pour les agriculteurs? Elle leur offre des croix — pas sérieuses, il est vrai, mais pas chères non plus: quinze francs pièce, c'est pour rien, une vraie occasion.

M. Foucher de Careil ne l'a pas manquée.

RETOUR AU BERCAIL.

M. Dugué de la Fauconnerie, qui s'était

36 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE II

LE CARRÉFOUR DE LA MORT-AU-BRAC (suite).

Mathurin hurlait toujours, mais il faisait un tel ouragan qu'on l'entendait à peine.

Puis, le plus jeune, qu'il est inutile de nommer, et qui, d'ailleurs, est mort depuis longtemps, s'avança, et aussi tranquillement que je vous parle, déchargea ce fusil dans la poitrine de Mathurin.

Le coup fit balte, et je vous réponds que l'homme ne souffrit pas.

Enfin, nous disposâmes le corps dans un fossé, à la renverse, avec le fusil dans une main, le canon vis-à-vis de la blessure, et une grosse épine sur le chien rabattu, comme si le camarade avait été victime d'un accident de chasse.

C'est ce que tout le monde crut, y compris la pauvre Perrette, qui mourut quelques années après. Et jamais, mes amis, la justice n'a su ni ne

saura ce qui s'est passé cette nuit-là au carrefour de la Mort-au-Brac.

....Un long silence suivit le récit du père Pouplard.

Puis, Pierre Faucheur se détacha du groupe, et vint serrer la main du vieux braconnier:

— Vous avez agi là comme il convenait, dit-il, et chacun de nous en eût fait autant à votre place; n'est-il pas vrai, vous autres?

— Certainement! répondirent à la fois tous les assistants.

— Bien, mes enfants, reprit Pouplard, mais voici qu'il se fait tard; la nuit s'écoule, et Rouget ni le Potard n'arrivent. Je crois que nous ferons mieux de ne pas les attendre.

— C'est cela, dit Besson, asseyons-nous.

Et les sept braconniers reprurent leurs places, tenant à la main leurs fusils ou leurs bâtons. Instinctivement ils s'écartèrent de la pierre longue, qui resta isolée, rappelant à leurs yeux le triste souvenir de la nuit du 20 janvier 1836.

Quand tout le monde fut assis, le père Pouplard reprit la parole, avec la simplicité que les anciens germain mettaient dans leurs discours, quand ils délibéraient ainsi au milieu des forêts.

— Je vous ai réunis pour trois motifs, dit le vieillard; d'abord, pour ne pas perdre les vieilles traditions du pays; — puis, pour aviser aux moyens de défendre Rouget contre les gendarmes et les

soldats; — et enfin pour faire justice de la domestique d'Audard, le fermier de Durtal.

— Très-bien, dit Faucheur. Je connais l'affaire. On me l'a racontée en route, à Daumeray.

— Je remercie le père Pouplard de nous avoir réunis, dit Huau. Du temps de mon père, on s'assemblait ainsi, au moins une fois tous les ans, à la Saint-Maurice.

— C'est vrai, dit Anatele. Mon père me l'a dit aussi.

— Eh bien, si vous m'en croyez, reprit Besson, on recommencera à la première occasion.

— Maintenant, dit Baptiste, occupons-nous de Rouget.

— Oui, répondit le père Pouplard, c'est le plus pressé. On vient d'envoyer de la troupe de ligne de tous côtés. Il en arrive de La Flèche, de Sablé, de Durtal, peut-être aussi de Baugé; le pauvre Rouget sera pris si on ne lui vient pas en aide.

— On l'aidera, dit Faucheur, le fermier, mais comment?

— Eh bien, répondit Besson, il faut le cacher dans nos maisons.

— Ou plutôt, reprit Baptiste, le nourrir et le cacher en forêt. J'offre ma cabane de charbonnier.

— C'est une bonne idée, dit Pouplard. Les gendarmes n'iront pas le chercher là.

— J'ai un vieux puits abandonné et desséché, dit Huau.

— Et moi, un trou sous un vieux mur couvert de lierre, dit Faucheur, le charpentier.

— Et moi, reprit Pouplard, je connais une cachette, dans la forêt de Malpeire, que jamais on ne découvrira.

— Tout cela est bel et bon, dit Pierre Faucheur, mais je crois que Rouget fera bien de sortir de la forêt et des bois où il va se trouver cerché de toutes parts, et de regagner la plaine et les champs.

— Je le crois aussi, répondit Pouplard; si Louis était venu ce soir, je le lui aurais dit. En tous cas, mes enfants, chacun de nous s'engage à nourrir Rouget, à lui donner asile, et à se munir au plus vite d'une trompe pour donner le signal d'alarme à la première alerte.

— C'est entendu, dirent les braconniers.

— Je propose encore autre chose, dit Huau. Comme on a prévenu le public que tous ceux qui recevraient et nourriraient Rouget seraient menés en prison, je demande que nous fassions savoir à notre tour que tous ceux qui ne recevront pas Rouget auront affaire à nous, et que celui qui le livrera sera puni... à la manière du père Pouplard, en 1836.

— Bravo! bravo! s'écrièrent les braconniers. C'est convenu.

La décision que venaient de prendre ces sept hommes, réunis dans les ténèbres, était grave. Elle devait avoir des conséquences imprévues. On





Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JEAN DURAND ET M<sup>lle</sup> JULIETTE DURAND.

Par jugement en date du 5 janvier 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite le sieur Jean Durand et la demoiselle Juliette Durand, négociants associés, demeurant à Nueil-sous-Passavant.

L'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au dit jour, 5 janvier 1885.

M. Regnard, Prosper, a été nommé juge-commissaire;

Et M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Le Greffier du Tribunal, GAUTIER.

Tribunal civil de première instance de Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Coudrière, n° 12.

INTERDICTION

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, à la requête de M<sup>me</sup> Marie Godicheau, veuve de M. Michel-Vital-Elisabeth Grimault, propriétaire, demeurant à Doué-la-Fontaine, ayant M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE pour avoué constitué, ledit jugement enregistré et signifié;

Il résulte que: M. Arthur-Michel-Antoine Grimault, négociant, domicilié à Doué-la-Fontaine, se trouvant actuellement dans la maison de santé de Saint-Lazare, ville de Blois, a été déclaré interdit de l'administration de sa personne et de ses biens.

Pour extrait, dressé par l'avoué soussigné.

Saumur, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq. BEAUREPAIRE.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

A CÉDER DE SUITE,

BEL ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE à Saumur

50 mètres de serres — Eau de la Loire Excellente clientèle.

S'adresser, à Saumur, au propriétaire M. JOUR-LAROZE, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (650)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

UN TERRAIN Propre à bâtir.

D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

A LOUER

ANCIENNE MAISON LAVOYE

Actuellement restaurée à neuf,

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, ou à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun, propriétaire de cette maison.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCEUX.

A VENDRE UN

CHEVAL 11 ans,

Taille moyenne, sans défaut, blanc légèrement pommelé.

S'adresser au bureau du journal.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et reutes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasin PICHAT, place du Roi-René. (831)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (11)

ON DEMANDE un bon cocher. S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (12)

UN HOMME marié demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course. S'adresser au bureau du journal.

LA Régisse Sanguinède GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Maladies d'Estomac et facilite la Digestion. 0/75 dans toutes Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE de toutes les Affections de la Peau: DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princesses de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LE NORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (41, rue St-Louis, à MELUN S.-O.-N.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

A. LE VASSEUR, SEUR LIBRAIRIE ABEL PILON 33 - Rue de Fleurus - 33 PARIS. Mois par Mois. Envoi franco des Catalogues LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes NE REVIENT QU'A 18 FR. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1<sup>re</sup> livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER 1884.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours. Rows include various bonds and stocks like Ville de Paris, Obligations communales, etc.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table of train schedules for Saumur, Montreuil-Bellay, Thouars, and Poitiers. Columns include departure/arrival times and train types (mixte, omnibus, etc.).

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.